

POÉSIE ET POLITIQUE :
UNE LECTURE DE « GLISSEMENT CONGOCRATIQUE »
DE YOLANDE ELEBE MA NDEMBO

« [...] le rire est un élément constitutif du poétique [...]. »

Alain Vaillant

Introduction

**Bertin MAKOLO
MUSWASWA,**
Professeur à la
Faculté des Lettres
Université de
Kinshasa.
Membre du Conseil
de Rédaction de
Congo-Afrique.
muswaswamakolo@
gmail.com

« Glissement congocratique » est tiré de *Divagations. Soliloques de cons*¹, deuxième recueil de poèmes de Yolande Elebe ma Ndembo, fille du poète et romancier Elebe ma Ekonzo². Il est situé entre « Le sphynx » et « Vague mortelle » et fait partie de quelques poèmes dont le thème, dans ce recueil, est politique, en ce sens qu'il se rapporte à la critique du pouvoir politique en République démocratique du Congo ou à la manière de le gérer, la plupart des poèmes du recueil étant consacrés au sort infligé aux femmes : « femmes assassinées, violées vives, les infertiles, les muselées, les méprisées les victimes de l'inceste [...] »³.

Le titre du poème interpelle et évoque le mode sur lequel le poème est écrit : il est constitué d'un substantif dont le sens pouvait être sans ambiguïté si les deux premières syllabes de l'adjectif qui le qualifie n'étaient pas volontairement amputées par l'auteure. Le lecteur aborde donc ce poème avec une interrogation sur la raison ou l'intérêt de cette amputation.

Les syllabes amputées sont « de » et « mo » qui forment le mot grec *demos* qui signifie peuple. De démocratique, il ne reste plus que les trois dernières syllabes qui, jointes à Congo, donne naissance à un adjectif qu'on ne peut trouver dans un dictionnaire. Le lecteur est en face d'un néologisme qui l'incite à aller plus loin pour en savoir davantage.

Pourtant, la signification du mot glissement est claire : c'est le fait de glisser. Le Robert en donne quatre significations, à savoir :

- 1 ELEBE ma NDEMBO, *Divagations. Soliloques de cons*, Kinshasa, Éditions Diasporas noires, 2018.
- 2 Elebe ma Ekonzo a publié d'abord un roman : *Un écho dans la nuit* aux Éditions de l'Union des Écrivains zaïrois en 1983, puis un recueil de poèmes aux mêmes éditions en 1983 : *Les tresses des âges*.
- 3 Préface d'Emilie-Flore Faigonnd à *Divagations. Soliloques de cons*, p. 12.

- se déplacer d'un mouvement continu, sur une surface lisse ou le long d'un autre corps ;
- avancer comme en glissant ;
- passer légèrement (sur quelque chose) ;
- ne pas approfondir.

Une lecture attentive et profonde de ce poème de Yolande Elebe révèle qu'aucune de ces quatre significations n'explique d'une façon absolument satisfaisante le verbe glisser, les substantifs glissement et glisseur qui apparaissent dans toutes les strophes du poème sous l'analyse : six fois dans le dernier cas et dix-huit dans le premier. D'où la nécessité de les interroger progressivement, au fur et à mesure de la lecture, celle-ci étant considérée comme un travail constant d'interprétation : les différentes occurrences du substantif ou du verbe invitent le lecteur à les considérer sous des angles différents. C'est donc au terme de cet exercice que nous dégagerons une signification possible de « Glissement congocratique ».

Cette lecture s'articule autour de trois axes, à savoir : de la définition à l'indéfinition territoriale, des faits réels dépouillés de leur immédiateté, le « glissement congocratique » : un signifiant doté d'une valeur sémantique propre.

De la définition à l'indéfinition territoriale

Si dans l'adjectif du crû de l'auteure « congocratique » et dans l'adverbe qui apparaît dans le dernier vers de la dernière strophe « congocratiquement », on reconnaît sans difficulté le nom d'un pays, le Congo, son « adjectivation » renforce cette identification, tandis que son « adverbisation » efface les frontières territoriales. En ce sens que le glissement peut se pratiquer ailleurs avec les relents du pays d'origine de cette pratique. C'est surtout la préposition au début de la première strophe du poème qui les fait éclater de façon à rendre difficile, quasi impossible, la localisation du pays dont il s'agit dans le poème. Il devient aussi réel qu'irréel comme dans les contes. N'y a-t-il pas là un clin d'œil à *Alice au pays des merveilles* ? C'est avec cette contradiction que le premier vers de la première strophe accueille le lecteur et la lui impose : « Au pays du glissement », comme au pays des merveilles.

Le glissement apparaît comme une pratique qui évoque dans un premier moment un skieur en mouvement sur la neige, les danseurs avec des patins à glace ou des sportifs avec des patins à roulettes. D'où, toujours dans ce premier moment, l'idée d'entrain et de légèreté dans les mouvements. D'où aussi les caractéristiques de ceux qui, comme les sportifs, sont impliqués dans cette activité : la grâce et la satisfaction ressenties, exprimées et communiquées.

Dans cette pratique, deux catégories sont à distinguer. La première est celle de ceux qui sont influencés, initiés franchement ou subrepticement : la seconde est celle des maîtres qui, habilement, contournent les normes, les lois sans que personne ne crie haro. L'adverbe impunément l'atteste et rend suspects les substantifs glissement et glisseurs ainsi que le verbe glisser.

Le glissement apparaît dans un deuxième moment comme un acte ou une activité répréhensible, blâmable et punissable ; tandis que les glisseurs initiés et initiateurs apparaissent comme des prévenus d'un délit. Glisser sur les obstacles, sur la rocaïlle qui apparaît comme un exploit sportif, est en réalité une expression métaphorique de la violation des lois du pays. En sont champions, les grands et les puissants :

*« Il fait tellement bon vivre, au pays du glissement.
Surtout lorsqu'on est grand et puissant ».*

Cette pratique est courante et généralisée. Elle caractérise aussi bien le sommet que la base de la pyramide sociale :

« Ici, on peut tous glisser, même le Président ».

Ainsi, toutes les qualités attribuées aux citoyens du pays où tout le monde glisse (dans la deuxième et la troisième strophe) est une manière de dire le contraire de ce que la poétesse pense réellement. Le lecteur se trouve en face de l'une des figures du rire plutôt que d'une affirmation péremptoire réellement et positivement qualifiante.

Des faits réels dépouillés de leur immédiateté

La quatrième strophe est plus explicite, elle révèle et dénonce la violation de la loi suprême, la constitution. Sénateurs et gouverneurs en sont les premiers concernés ; ils constituent sur le plan national et sur le plan provincial un des échelons supérieurs au sommet de la pyramide sociale :

*« Élus au sénat pour 5 ans
On s'en fout ! Glissons pour 10 ans
Gouverneurs pour un temps.
On glisse, on ne sait comment ».*

En effet, l'histoire politique récente de la RD Congo renseigne que les sénateurs et les gouverneurs de la première législature de la troisième République n'avaient pas remis en jeu leurs mandats respectifs à la fin de leur premier mandat.

Le passage de cinq à dix ans s'est effectué au mépris de la constitution. La poétesse recourt dans le deuxième vers de la quatrième strophe au verbe « foutre » dans sa forme pronominale pour exprimer ce mépris à l'égard de la loi suprême du pays, celle qui atteste qu'un peuple a ou non une culture politique.

Le pronom personnel indéfini de la troisième personne, qui est le sujet de ce verbe, renforce cette idée de mépris. Celle-ci devient un acte collectif et volontaire dans cette exhortation :

« Glissons ensemble pour 10 ans »

Ou encore :

« Glissons à l'unisson ! Glissons petits et grands »

Pour qu'il en soit ainsi, les maîtres de l'initiation se mettent à l'œuvre en procédant au recrutement et à l'initiation assortie des promesses mirobolantes :

*« Allez ! Glisse avec moi
Glissez ! Rejoins-moi
Tu verras, c'est marrant »*

Ou encore, en l'affirmant d'une manière péremptoire tout en désignant, pour mieux les dénoncer, les principaux acteurs de la violation des lois :

*« Il fait tellement bon vivre, au pays du glissement
Surtout lorsqu'on est grand et puissant »*

Mais il y a un prix à payer : se défaire de sa personnalité, accepter de perdre son âme pour posséder des biens matériels. L'intérêt personnel prime donc sur toute autre considération et explique le va-et-vient que l'on observe dans la vie politique :

*« On glisse de l'opposition au gouvernement
On glisse de la majorité, on devient opposant »*

En politique, dit-on, retourner la veste est une monnaie courante. Personne ne s'en émeut. Mais ce qui importe, c'est de savoir ce qui motive ce mouvement, ce changement d'opinion et de parti. Force est de constater que c'est plus l'enrichissement personnel et le prestige que le service d'un idéal qui offre à chacun et à tous la possibilité de s'épanouir.

Cette motivation matérialiste fait apparaître l'opposition politique comme un lieu où on se fait remarquer plus en braillant qu'en présentant et en défendant un programme alternatif de gouvernance.

La vénalité qui sous-tend ce changement est celle qui explique aussi le passage du gouvernement à l'opposition. Celle-ci apparaît comme un navire qui a le vent en poupe pendant que le gouvernement sombre.

Des questions morales surgissent-elles dans la conscience de la recrue, le maître de l'initiation fait son apparition et tante d'anesthésier la conscience et de couper les attaches à la morale :

*« Allez ! Glisse avec moi
Vas-y ! Lâche-toi
Tu verras, c'est entraînant ».*

La poétesse a réussi à dépouiller les faits historiques et politiques de leur immédiateté en les condensant dans les figures du signifiant qui « englobent d'une part les effets rythmiques et phonique (rimes,

allitérations, assonances, etc.), d'autre part les procédés comiques dont use avec prédilection la poésie moderne »⁴.

Le « glissement congocratique » : un signifiant doté d'une valeur sémantique propre

Plus qu'un simple mouvement d'un lieu à un autre sur une surface lisse, d'un passage doux ou léger sur quelque chose, le « glissement congocratique » est une pratique qui consiste à violer la constitution d'un pays en usant d'astuces et de toutes sortes d'arguties pour conserver le pouvoir pour soi-même, son parti ou sa famille politique dans une sorte de légitimité forcée ou consensuelle précédée généralement par des querelles, un ou plus d'un dialogue, un ou plus d'un accord qui donnent lieu au débauchage dont le but ultime est d'affaiblir l'opposition.

En RD Congo, la raison apparente pour laquelle les élections n'avaient pas été organisées dans les délais constitutionnels est d'ordre financier.

Le neuvième quatrain reprend cette raison ainsi que les conséquences qu'elle a entraînées tout en dénonçant avec ironie l'incohérence et le manque de gêne de la classe politique dirigeante :

*« L'on se chamaille, puis l'on s'entend
On dialogue en se querellant
On veut des élections, mais on n'a pas d'argent
Alors, on glisse « constitutionnellement »*

L'adverbe « constitutionnellement » exprime chroniquement cette manière de violer la constitution sans en donner l'air et tout en gardant une bonne conscience. Elle est même devenue une marque déposée exportable. Ce faisant, elle a élargi l'étendue de l'espace terrestre où elle se pratique tout en gardant la trace de son origine. D'où l'adjectif « congocratique ou l'adverbe « congocratiquement ».

Le « glissement congocratique » signifie aussi : tricherie, détournement et corruption pratiqués sur une vaste échelle du pays de la base au sommet de la pyramide sociale. Presque tous les citoyens y baignent avec une complaisance visible et une mièvrerie décelables dans les deux premières strophes.

Que sa forme soit majeure ou mineure, cette pratique n'est pas atavique ; elle est certes dans l'air du temps, mais elle se transmet par initiation comme on le perçoit dans l'invitation ou l'exhortation répétée dans quatre strophes où apparaissent les marques du discours : « *glisse avec moi* », « *Glisse ! Tu verras* », « *Rejoins-moi* », « *Tu verras* ».

Si la poétesse dénonce la violation de la constitution, la corruption, le détournement, la tricherie et la manière dont elle se généralise, elle apparaît aussi comme celle qui invite, exhorte aussi, non pas à des pratiques répréhensibles qui freinent le progrès d'une nation, mais à rire, à se moquer de ceux dont ces pratiques sont devenues une coutume. Il y a donc une double attaque : l'une frontale et l'autre de biais.

4 A. VAILLANT, *op. cit.*, p. 92.

Un aspect de cette signification peut-elle trouver un écho dans la consonne orale, fricative sourde qui exprime un bruit léger de quelque chose qui se déplace, dans la consonne nasale bilabiale et la voyelle nasale, postérieure et ouverte qui terminent le mot glissement ?

Répondant à la question de savoir si les phonèmes ont, par leurs propriétés acoustiques, la capacité de traduire un sentiment ou une sensation, un pouvoir de symbolisation, indépendamment du rôle qu'ils jouent dans le système linguistique, Alain Vaillant retient pour probables quatre affirmations parmi lesquelles une, la troisième, est pertinente par rapport à notre lecture :

« La vertu expressive d'un son n'a d'efficacité dans un poème que si elle est « réactivée » par la signification d'un texte et soulignée par un grand nombre d'occurrences »⁵.

Le son « s » est répété 28 fois et les nasales [ã] et [ɛ̃] le sont 38 fois, en écho à la généralisation et au caractère apparemment banal de la pratique ou des pratiques dénoncées avec amusement.

Conclusion

Dès l'origine lointaine de la littérature négro-africaine, les jeunes poètes de la « Negro renaissance » aux États-Unis avaient eu recours à la poésie pour exprimer leur souffrance multiforme et lutter pour la défense de leurs droits civiques en tant qu'Américains. Les poètes de la Négritude et leurs épigones même : la poésie a été pour eux une arme « miraculeuse » pour réhabiliter les valeurs culturelles des Noirs d'Afrique ou originaires de ce continent, dénoncer la colonisation et ses méfaits et prophétiser une vie radieuse à l'antipode de la colonisation. Patrice Emery Lumumba, éphémère Premier ministre du Congo indépendant, a pu dire aussi dans son fameux discours du 30 juin 1960 :

*« Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir quand il travaille dans la liberté et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique tout entière. »*⁶

Six décennies après, le poème de Yolande Elebe montre que l'homme noir qui travaille au Congo est un « glisseur » et que la République démocratique du Congo est un pandémonium où toute l'Afrique entière peut apprendre à « glisser congocratiquement ».

Yolande Elebe a su dénoncer cette pratique en employant des formes discursives, avec des énoncés qui expriment explicitement l'accomplissement d'un acte, y invite même, et des formes figurées « par le jeu hermétique des images et des symboles ». ■

5 A. VAILLANT, *op. cit.*, p. 83.

6 Cf. J. M. K. MUTAMBA MAKOMBO, *L'Histoire du Congo par les textes*, Kinshasa, (Tome III : 1956-2003, EUA, 2008, p. 100.